



Que faire après une OQTF

Par **selmah**, le **14/06/2017** à **21:05**

Bonsoir,

Je vis depuis neuf mois avec mon compagnon qui est sans papier.

Lors d'un contrôle le mois dernier, il a reçu une OQTF avec IRTF d'un an. Nous avons fais un recours au tribunal, l'IRTF a été supprimée mais pas l'OQTF.

Nous avons déposé un dossier de mariage mais sommes toujours dans l'attente d'une réponse, hors la date ou il est censé partir approche à grand pas et nous nous sentons complètement impuissants. Nous ne savons pas quoi faire car s'il retourne dans son pays sans que nous ayons pu nous marier, cela sera très compliqué pour lui de revenir en France et je ne peux pas tout quitter pour partir vivre là-bas.

La PAF a-t'elle le droit de rentrer de force dans mon domicile pour le prendre ?

Est-ce que s'il part de chez moi(il est assigné à résidence) je risque quelque chose ?

Nous avons vraiment voulu rester honnêtes mais la situation actuelle est telle que seule la fuite semble être la solution. Nous n avons même pas encore reçu le jugement complet du tribunal donc impossible de faire appel. Que peut on faire dans notre situation ?

Je vous remercie d'avance pour vos conseils.

(

Par **amajuris**, le **15/06/2017** à **20:34**

bonjour,

l'IRTF est l'interdiction de revenir en france.

mais si l'OQTF est maintenu votre ami doit quitter la france.

il doit y avoir des raisons justifiant les décisions de l'administration française dont l'OQTF a été maintenu par le tribunal.

salutations